

Communiqué du Conseil de la Concurrence relatif au projet de concentration économique concernant la prise du contrôle conjoint par la société « B. Invest Holding SARL » de la société « Maghreb Association Sportive Fès Football MAS SA » aux côtés de l'association « Maghreb Association Sportive de Fès Football »

Conformément à l'article 13 de la loi n°104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence et l'article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application, tels qu'ils ont été modifiés et complétés, le Conseil de la Concurrence met à la disposition du public le « résumé de l'opération » ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la Concurrence sur l'opération envisagée.

La publication de ce communiqué n'atteste pas de la complétude du dossier prévue à l'article 9 du décret n°2-14-652 pris pour l'application de la loi n°104-12 sur la liberté des prix et de la concurrence tels qu'ils ont été modifiés et complétés.

Noms des entreprises et groupes concernées :

- **L'acquéreur :** « B.Invest Holding SARL » ;
- **L'actionnaire historique :** « Maghreb Association Sportive de Fès Football » ;
- **La cible :** « Maghreb Association Sportive Fès Football MAS SA ».

Nature de l'opération

- Prise du contrôle conjoint.

Secteurs économiques concernés

- Marché de la gestion des clubs de football

Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations

- 10 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit 04 mai 2026.

RÉSUMÉ NON CONFIDENTIEL DE L'OPÉRATION FOURNI PAR LES PARTIES

"Le Conseil de la Concurrence a reçu la notification d'une opération de projet de concentration économique concernant la prise du contrôle conjoint par la société « B. Invest Holding SARL » de la société « Maghreb Association Sportive Fès Football MAS SA » aux côtés de l'association « Maghreb Association Sportive de Fès Football ».

« B. Invest Holding SARL » est une société à responsabilité limitée, de droit marocain, immatriculée au registre du commerce de Casablanca sous le numéro 617235, ayant son siège social sis ayant son siège social à 4 Rue Al Imam Mouslim Oasis, Casablanca. Elle exerçant ses activités de société holding. C'est une société filiale du groupe Bouzoubaa, exerce dans le domaine de l'investissement.

L' « Maghreb Association Sportive de Fès Football » est une association sportive régie par les dispositions de la loi n° 30-09 relative à l'éducation physique et aux sports, son siège social est situé au stade Saâdia, BP 2143, Fès, et elle exerce dans le domaine de la gestion du football.

« Maghreb Association Sportive Fès Football MAS SA » est une société anonyme, de droit marocain, immatriculée au registre du commerce de Fès sous le numéro 63173, ayant le siège social sis au 11, Khazina Ryad Saâda, rue Chaïf, appartement 3, 30000 Fès, Maroc. Elle constitue une société sportive au sens de l'article 15 de la loi n° 30-09 relative à l'éducation physique et aux sports, telle que modifiée et complétée, et exerce son activité dans le domaine de la gestion du football pour le compte de l'association sportive dénommée Maghreb Association Sportive de Fès Football (MAS).

Fait à Rabat le 23 Avril 2026